



DECLARATION NATIONALE D'ENGAGEMENT POUR LA « TRANSFORMATION DE L'ÉDUCATION » A MADAGASCAR

Préambule

L'éducation constitue la pierre angulaire de la paix, de la tolérance, des droits de l'être humain et du développement durable.

1. Les parties prenantes de l'éducation à Madagascar, mobilisées via un processus consultatif et participatif, reconnaissent l'éducation comme une priorité nationale absolue et affirment leur engagement à maintenir ce processus de coconstruction et de coresponsabilité en menant ensemble des actions immédiates, à court, moyen et long termes pour transformer l'éducation à Madagascar, et ce conformément au Plan Emergence Madagascar et aux cibles de l'ODD 4 ;
2. Le Gouvernement de Madagascar, convaincu :
 - De l'importance des leçons apprises suite aux différentes perturbations, entraînant des pertes d'apprentissage, notamment le Covid-19 ;
 - Des efforts à déployer afin de transformer l'éducation ;
 - De l'opportunité qu'offre le développement du numérique et ;
 - De la nécessité de repenser le financement de l'éducation comme un bien commun ;

S'engage à :

1. Rétablir l'apprentissage et travailler sur la résilience du système suite à la pandémie COVID-19

A court terme:

- Renforcer les mesures sanitaires prises lors de la pandémie du COVID-19 dans les centres et milieux éducatifs ;
- Établir des mesures pour rattraper les pertes d'apprentissage subséquentes à la pandémie et aux perturbations climatiques.

A moyen et long termes:

- Moderniser les infrastructures en milieux éducatifs en intégrant des normes de résilience ;
- Développer d'autres modalités d'apprentissage, en privilégiant l'utilisation du numérique et des médias à vocation éducative ;

2. Transformer l'éducation

A court terme :

- Redynamiser la vie scolaire et universitaire ;
- Soutenir l'apprentissage et la formation des enseignants, par la promotion de diverses modalités d'apprentissage, dont le numérique, par la mise à disposition de ressources éducatives libres et le développement d'alternatives pédagogiques ;
- Professionnaliser le métier d'enseignement via un recrutement basé sur la méritocratie, la mise en place d'un mécanisme de validation des acquis d'expériences, et d'un système de suivi et d'encadrement plus efficace ;
- Diversifier et promouvoir l'offre de formation liée à la voie de carrière.

A moyen terme :

- Lutter contre l'exclusion scolaire : en poursuivant les efforts liés à l'allègement des charges parentales, en mettant à l'échelle l'alimentation scolaire autogérée et endogène notamment en milieu rural, ensuite en créant un environnement propice pour accueillir les apprenants en situation de handicap, puis en priorisant les actions de scolarisation et d'autonomisation des jeunes filles, et enfin en garantissant la protection des apprenants contre toute forme de violence ou de discrimination ;
- Développer une politique linguistique éducative soutenable ;
- Poursuivre l'implémentation d'un curriculum favorisant l'apprentissage axé sur les compétences de la vie, adapté aux réalités socioéconomiques, renforçant l'éducation à la citoyenneté nationale et internationale, intégrant les habiletés communicatives, cognitives et socio-affectives ; via une approche pédagogique centrée sur l'apprenant, et des résultats d'apprentissage transdisciplinaires ;
- Intégrer la culture entrepreneuriale liée aux potentialités régionales à tous les niveaux ;
- Intégrer les valeurs d'honnêteté et d'intégrité dans les réformes pédagogiques ;
- Rationaliser la gestion des enseignants par une meilleure équité dans leur répartition ;
- Développer un partenariat avec le secteur privé sur toute la chaîne de valeur du processus de formation et d'insertion professionnelle ;

A long terme :

- Prioriser l'accès à l'énergie des centres et milieux éducatifs, et la couverture réseau des zones enclavées ;
- Améliorer la motivation des enseignants via la révision progressive des traitements et salaires, et le développement de carrière ;

3. Réviser les objectifs et critères de référence nationaux en matière d'éducation

A court terme :

- Assurer le suivi et l'évaluation de l'atteinte de l'ODD 4 ;
- Enclencher les réformes transformatrices via l'adoption de la loi d'orientation sur le système éducatif ;
- Mettre à jour la stratégie nationale du secteur de l'éducation.

A moyen et long termes :

- Mettre en place un enseignement public gratuit et obligatoire jusqu'au niveau collège, puis progressivement pour les autres niveaux ;
- Aligner les compétences minimales en lecture, écriture et calcul aux normes régionales et internationales ;

- Promouvoir la massification de la formation professionnelle dans les secteurs émergents pour assurer la compétitivité des jeunes dans le monde du travail ;
- Assurer une consultation systématique de toutes les parties prenantes dans les étapes décisives de la gestion du système éducatif, pour maintenir le processus de coconstruction et de coresponsabilité.

4. Œuvrer pour garantir un financement public durable

A court terme :

- Prioriser le secteur de l'éducation dans la réallocation des ressources ;
- Rationaliser l'utilisation des ressources ;
- Garantir la bonne gouvernance par le renforcement de la transparence, de la redevabilité et de l'efficacité dans le système éducatif ;
- Renforcer la gestion déconcentrée et décentralisée du système éducatif.

A moyen et long termes :

- Mettre en place un système de financement multi acteurs autour des centres et milieux éducatifs, aux fins d'implémentation de sources de financement innovantes et particulièrement d'un financement local pour l'éducation ;
- Mobiliser l'engagement du secteur privé à travers la responsabilité sociale des entreprises.